

Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) /
Fonds pour la consolidation de la paix (le Fonds)

Intitulé du projet : PROJET DE L'ÉDUCATION POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX AU NORD DU MALI	Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU Le fond de Nations Unis pour l'Enfance (UNICEF)
Personne à contacter concernant le projet : Alessandra Dentice Représentante Adjointe UNICEF Mali <u>Email:</u> adentice@unicef.org	Partenaire(s) d'exécution – nom et type de partenaire (gouvernement, organisation de la société civile, etc.) : Partenaires gouvernementaux: Ministère de l'Éducation Nationale, Académies d'Enseignement; Centres d'Animation Pédagogique ONGs Internationales : A identifier au début du projet (Save the Children, Plan International, International Rescue Committee, Norwegian Refugee Council, Right to Play, et World Education). ONG Nationales: A identifier au début du projet (ACAS, APADL, APROMORS, ARDIL, GARDL, GRADE, SEAD).
Site du projet : Régions de Gao et Tombouctou : Région de Gao : Bourem (communes de Bamba, Tarkint) ; Gao (communes de Soni Ali Ber, Gounzouzoureye, Anchawadji, Tilemsi, N'Tilit); Ansongo (commune de Tessit, Ouatagouna); Ménaka (commune de Alata, Andéramboukane) ; Région de Tombouctou : Rharous (communes de Gossi, Banicane); Tombouctou (communes de Tombouctou, Alafia et Boureimnaly) ; Goundam (commune de Goundam), Dire (commune de Dire) et Niafunké (commune de Niafunké, Léré).	
Descriptif du projet : Projet de renforcement de la cohésion sociale dans les zones des régions de Gao et Tombouctou, touchées par le conflit armé, à travers l'amélioration de l'accès équitable à une éducation de qualité pour les enfants vulnérables et l'instauration de dialogues communautaires inclusifs.	Fonds pour la consolidation de la paix : US\$ 1,999,519 Apport gouvernemental : Autre : Coût total du projet : US\$ 1,999,519 Date de démarrage du projet proposée : 1 jan 2015 Date d'achèvement du projet proposée : 30 juin 2016 Durée totale (en mois) : 18 mois
« Score » sur l'égalité entre les sexes (« Gender Marker »)¹ : 2	

¹ PBSO prend en compte l'intégration des femmes et des jeunes filles à tous les projets du Fonds, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité 1325, 1612, 1888, 1889.

<p>Résultats du projet:</p> <p>Résultat 1: La marginalisation des enfants et adolescents (déscolarisés ou non scolarisés du fait du conflit) est diminuée à travers leur réintégration à une éducation de qualité dans un environnement social favorable à la paix.</p> <p>Résultat 2: Les enfants à l'école participent activement aux activités de promotion de la cohésion sociale et de culture de la paix.</p> <p>Résultat 3: Les communautés scolaires jouent un rôle plus actif dans le dialogue inclusif comme moyen de résoudre leurs différends paisiblement et de cohabiter de manière à renforcer la cohésion sociale et à promouvoir la paix.</p>
<p>Domaine de résultat du Fonds² résumant au mieux l'objectif du projet (choisir un seul) :</p> <p>(3.2) Accès aux services de base</p>

DESCRIPTIF DE PROJET IRF

<i>(Pour les projets financés par l'IRF)</i>	
<p>Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU Fran Equiza Représentant, UNICEF Mali</p>   <p>Signature</p> <p>Date et cachet</p>	<p>Gouvernement de la République du Mali Ministre de l'Education Nationale Madame TOGOLA Jacqueline Mame NANA</p>   <p>Signature</p> <p>Date et cachet 15 DEC 2014</p>
<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) Oscar Fernandez-Taranco Sous-Secrétaire général à l'appui à la consolidation de la paix</p> <p>Signature</p> <p>Date et cachet</p>	<p>Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) David Gressly RSSG par intérim, Coordinateur régional pour le Mali</p>   <p>Signature</p> <p>Date et cachet 15 Dec 2014</p>

² Les domaines de résultat du Fonds pour la consolidation de la paix sont les suivants :

1. Apporter un soutien au processus de mise en application des traités de paix et de dialogue politique (Priorité 1) :

(1.1) Réforme du secteur de la sécurité, (1.2) État de droit; (1.3) Désarmement, démobilisation et réintégration;

(1.4) Dialogue politique;

2. Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (Priorité 2) :

(2.1) Réconciliation nationale; (2.2) Démocratie; (2.3) Gestion/ résolution des conflits;

3. Revitaliser l'économie et générer des dividendes immédiats de la paix (Priorité 3) :

(3.1) Emploi; (3.2) Accès aux services de base.

4) (Ré)-établissement des services administratifs essentiels (Priorité 4).

(4.1) Renforcement de capacité nationale en services essentiels; (4.2) Extension de l'autorité de l'état/ administration locale ;

(4.3) Gouvernance de ressources de consolidation de la paix (y compris le Secrétariat PBF).

Table des matières :

I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds

- a) Contexte relatif à la consolidation de la paix
- b) État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler
- c) Justification du financement par le mécanisme de financement des interventions rapides (IRF)

II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre

- Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement
- Budget
- Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et des partenaires d'exécution

III. Gestion et coordination

- a) Gestion du projet
- b) Gestion des risques
- c) Suivi et évaluation
- d) Dispositions administratives (langage normalisé)

Annexe A : Résumé du projet

Annexe B : Cadre de résultats du projet PRF

COMPOSANTES DU PROJET :

I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement

a) Contexte relatif à la consolidation de la paix :

À la suite d'une insurrection en 2012, le Mali fait face à une série de conflits armés impliquant plusieurs groupes rebelles armés maliens et étrangers, l'armée malienne, l'armée française et la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation du Mali (MINUSMA).

A ce jour, les groupes armés ont repris le contrôle de la quasi-totalité de Kidal et d'une très grande partie de Ménaka, dans la région de Gao. Ce conflit a causé le déplacement de plus de 300,000 personnes au sud du pays et des réfugiés dans les états voisins. Aujourd'hui, plus de 140,000 réfugiés restent dans les pays voisins et plus de 126,000 personnes sont encore déplacés à l'intérieur du pays³.

Alors que le conflit armé continue de menacer la sécurité, l'accès aux services sociaux de base et le bien-être de la population dans les zones directement affectées, la dynamique du conflit s'interprète dans un sens beaucoup plus large. La « nature hiérarchisée et fragmentée de ces sociétés », leur classification fictive entre sédentaires et nomades, agriculteurs et éleveurs, peaux «noires» et «teints clairs», représentent des sources d'antagonisme historiques; ces divisions - exacerbées par les stigmates des conflits antérieurs qui ont également provoqué des déplacements de populations et des exactions - ont été renforcées par les événements survenus depuis Janvier 2012.

A ces facteurs de division s'ajoutent une compétition pour le contrôle des ressources limitées, ainsi que des opportunités au sein de l'administration locale. Des tensions et la violence qui persistent parmi certaines couches des communautés sont attribuées à: la pauvreté, la divergence ethnique et socio-économique, la remise en cause des alliances traditionnelles entre familles ou entre les clans, les querelles de leadership et les antagonismes liés à la cohabitation sociale, les conflits fonciers, le retour des personnes déplacées, aggravé par le manque de ressources et d'infrastructures socio-économiques, la violence et les violations des droits de l'homme⁴. De plus, les régions du Nord font face aux risques de désastres naturels récurrents tels que des inondations et l'insécurité alimentaire, lesquels causent des effets préjudiciables sur la population et plus encore fragilise le tissu social.

Les efforts de réconciliation ont été menés par le Gouvernement Malien de transition, par l'établissement de la Commission Dialogue et Réconciliation en mars 2013, et par le gouvernement actuel à travers la mise en place d'un Ministère en charge de la Réconciliation Nationale et du Développement des Régions du Nord. Cependant, jusqu'à nos jours, les pistes sur la consolidation de la paix n'ont pas produits les effets escomptés. La difficulté à distinguer les degrés de responsabilité et la propension à émettre des jugements à l'égard de tout un groupe est très révélatrice de la fragilité du tissu social. En effet, les communautés affectées n'ont pas été suffisamment responsabilisées par rapport à la gestion des tensions et plus d'actions pourraient être menées avec ces acteurs communautaires ou sur les mécanismes locaux en mesure de contribuer à alléger ces tensions⁵.

Le conflit est à la base d'un profond bouleversement social qui a entamé les relations interhumaines en restreignant les interactions et engendrant des sentiments de peur, de suspicion et de méfiance. Ces sentiments se manifestent par des voisins qui ne se fréquentent plus, des mariages qui finissent par les divorces, des liens d'amitié qui se rompent, l'amertume à l'égard d'individus ou de familles soupçonnés d'avoir appuyé les groupes armés.⁶

Par ailleurs, le conflit armé a sévèrement perturbé la scolarisation des enfants et adolescents. Selon les données de l'OIM, près de 44% des filles et garçons déplacés du nord (pour les raisons de conflit) au sud ont été déscolarisés en 2013⁷. Pendant le conflit dans le nord, 140 écoles et 8 bâtiments de l'administration scolaire ont été occupés,

³UNHCR et OIM, Aout 2014.

⁴Etude: les conflits communautaires et le dialogue social au Mali, UNDP, avril 2014.

⁵Reconstruire la Mosaïque, Perspectives pour de meilleures relations sociales après le conflit armé au Nord du Mali, Oxfam, octobre 2013.

⁶Etude: les conflits communautaires et le dialogue social au Mali, UNDP, avril 2014.

⁷Displacement Tracking Matrix, OIM Mali, avril 2013.

pillés, endommagés ou détruits⁸. Après le retour des personnes déplacées dans les zones où la situation sécuritaire a été stabilisée, 81% des écoles sont rouvertes⁹. Cependant le manque de matériel didactique et la non-disponibilité des enseignants ont entraîné la détérioration de l'accès et la qualité de l'éducation dans toutes les régions affectées. Par conséquent, plusieurs enfants ont perdu l'opportunité et/ou la motivation de rentrer à l'école. Les filles-élèves scolarisées dans le Nord comptent moins de 43% de total¹⁰. L'indice de parité pour le taux brut d'admission est en moyenne de 0,85 pour l'année 2013 (les données ne sont pas disponibles pour Kidal). Dans ces régions où l'insécurité est plus forte, les risques de la déscolarisation pour les filles peuvent être élevés en raison notamment des risques sur le chemin de l'école. A cela s'ajoute des risques de violence à l'intérieur des écoles avec une forte masculinisation du corps enseignant. Une fois déscolarisées, les filles font face à plus de risques liés au travail des enfants (y compris les tâches ménagères et la nécessité de contribuer à la survie du ménage), au recrutement dans les groupes armés et au mariage précoce.

La marginalisation et la frustration sont senties surtout parmi les enfants et adolescents d'âge scolarisable qui avaient été déjà dans une condition de précarité même avant la crise. Dans ce sens, les enfants et adolescents issus de ménages qui ont dû se déplacer ou se réfugier du fait du conflit, de retour à leurs lieux de résidence, subissent la précarité économique de leurs parents qui se retrouvent sans ressources. Ces parents préoccupés par la recherche du pain quotidien ne font pas de l'éducation une priorité familiale. Le sens de marginalisation est culminant parmi ces enfants et ces jeunes déscolarisés et non scolarisés.¹¹

b) État des lieux des activités d'éducation relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler :

UNICEF : Depuis le début de la crise, UNICEF est un des plus grands partenaires du Gouvernement du Mali dans le domaine de l'éducation dans le Nord du pays. L'UNICEF et ses partenaires, avec les financements provenant de l'USAID, d'ECHO, du Canada, du Japon et de CERF, entre autres, ont appuyé le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) en vue d'accompagner le retour et le maintien à l'école de plus de 500 000 enfants dans le cadre de l'initiative Retour à l'école pour l'année scolaire 2013 – 2014. Les activités avaient inclus la distribution de matériels et de manuels scolaires, la mise en place de plus de 450 espaces d'apprentissage temporaires (EAT) et de mobiliers scolaires, l'organisation de cours de rattrapage et des classes passerelles pour environ 4 000 enfants, le renforcement des Comités de Gestion Scolaire (CGS), la formation des enseignants et mères-éducatrices et la mobilisation sociale pour encourager la scolarisation. En ce qui concerne l'éducation à la paix, le MEN a développé un module de formation et a formé environ 2 000 enseignants jusqu'à maintenant avec l'appui financier de l'UNICEF. De plus, UNICEF s'assure la coordination des activités d'urgence en tant que le co-leader du Cluster Éducation auprès du MEN et Save the Children. Cependant, avec la diminution prévue des fonds d'urgence pour le Mali en 2015, il est prévu que les besoins éducatifs des enfants dans le Nord seront insuffisamment couverts.

PAM : Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) fournit un programme crucial pour la scolarisation des enfants les plus vulnérables : l'alimentation scolaire. Pendant l'année scolaire 2014-2015 l'appui du PAM couvre 696 écoles, dont 415 écoles avec 72333 élèves se trouvent dans les régions de Gao et Tombouctou.

UNESCO : L'UNESCO, avec le financement du Gouvernement de Japon, met en œuvre un projet sur la réduction des risques de conflits et de catastrophes à Gao et Mopti pour la période de 2014-2015. Ce projet vise la formation technique et professionnelle des jeunes vulnérables (les enfants non scolarisés et déscolarisés, les nomades, les réfugiés à l'extérieur du Mali, les personnes déplacées internes et les transhumants) et le renforcement des capacités du système éducatif malien pour lui permettre d'intégrer et de s'adapter à la prévention des catastrophes, à la prévention et à la résolution des conflits dans les programmes et stratégies d'enseignement et d'apprentissage.

MEN : L'état Malien met en place différents programmes scolaires réguliers pour assurer la continuation de scolarisation de qualité des enfants dans la région du Nord. Au niveau central, les efforts du MEN visent à mieux intégrer l'analyse de risques de conflits et de catastrophes (y inclus des risques d'épidémies) dans le prochain Plan de Développement du Secteur de l'Éducation (PRODEC II) 2016 – 2026. Un vaste programme a été mis en œuvre

⁸Evaluation de la Situation de Besoins au Nord du Mali, Cluster Education Mali, 2013.

⁹Bulletin d'Information, Cluster Education Mali, Août 2014.

¹⁰Statistique scolaires 2013-2014, Ministère de l'Éducation Nationale.

¹¹Evaluation de la situation de Besoins au Nord du Mali, Cluster Education Mali, 2013.

pour favoriser le retour de l'administration scolaire et des enseignants dans les régions du Nord, ce qui a permis la réouverture de nombreuses écoles.

ONG : Plusieurs ONG internationales, incluant Save the Children, Oxfam, Plan International/Mali, International Rescue Committee, Norwegian Refugee Council, Danish Refugee Council, et nationales se consacrent à la mise en œuvre des projets dans la région, appuyant la cohésion sociale, la consolidation de la paix et l'éducation de qualité.

MINUSMA (CAD) : La Division Affaires Civiles encadre la société civile, les jeunes, les femmes, les leaders communautaires et communicateurs traditionnels pour mener des activités de cohésion sociale à travers des formations en paix, sécurité et gestion des conflits.

Ce projet à travers les Fonds pour la consolidation de la Paix, avec les deux autres projets menés par l'UNHCR/l'OIM et le PNUD/l'ONUDI, sera mis en œuvre sur la base de l'analyse des autres projets, des bonnes pratiques et de la coordination étroite avec les autres projets, en complétant les uns avec les autres. Surtout dans les deux communes choisies par l'UNHCR/l'OIM, les activités seront parfois menées conjointement et bien coordonnées afin d'assurer la complémentarité.

Tableau 1 -- État des lieux des activités éducatives relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler

Résultat ou thématique visé	Source de financement (gouvernement/ partenaire de développement)	Projets majeurs	Durée des projets	Budget en dollars US	Description des déficits majeurs à combler -- liés au programme ou au financement
1) Appui au retour à l'école	UNICEF (à travers des fonds d'ECHO, USAID, Japon, France, CERF, Canada et des fonds propres) ; Luxembourg, Andalousie	Distribution des matériels scolaires; la mise en place des Espaces d'Apprentissage Temporaires (EAT); Formation des enseignants, mères éducatrices, CGS, membres de la communauté; mobilisation sociale; assistance technique à l'analyse de risque de conflits et catastrophes (préparation nouveau plan sectoriel)	2012-2014	US\$ 10 000 000 (arrondi)	Mobiliers scolaires, cantines scolaires, facilités WASH
2) Éducation à la paix/RRD	UNESCO (Japon)	Développement des matériels/formation des maitres	2013-2014 (à confirmer)	US\$ 500,000	(à confirmer par UNESCO)
3) Cantines scolaire	PAM	Mettre en place des cantines scolaires (projet d'urgence)	2014-2015	(à confirmer par le PAM)	(à confirmer par le PAM)
4) Plan sectoriel sensible aux conflits	MEN	Intégration	2015	En planification	N/A
5) Engagements de Bruxelles	MEN	Retour de l'administration et du personnel enseignant dans les régions du Nord du Mali	2013-2015	En cours FCFA 377.500.000	

c) Justification du financement par l'IRF :

Dans le contexte de la consolidation de la paix et du renforcement de la démocratie il est impératif, au-delà de la simple résolution des conflits ponctuels avec les groupes armés, d'analyser et adresser les dynamiques de transformation communautaire (ethniques, politiques, socio-économiques, culturelles et institutionnelles) qui

sont fortement liées aux conflits actuels et qui influent fondamentalement sur les modalités de leur règlement. Les dimensions géographiques et sociales des conflits liés à différents contextes sont autant de facteurs expliquant leur gravité et récurrence et leur durée dans le temps, et suggèrent des opportunités pour influencer et diminuer le niveau de conflits. Ce sont les transformations communautaires qui permettent la transition entre la guerre et la paix durable en renforçant les efforts du gouvernement pour la réconciliation avec les groupes armés.

Il est aussi fondamental et urgent que les enfants et adolescents nourrissent la tolérance, la culture pacifique et le moyen de la résolution des conflits afin de diminuer la violence et la possibilité de leur affiliation aux groupes armés et qu'ils jouent le rôle de diffuseur de la paix. A défaut de cela, pourrait s'installer la récurrence de conflits.

L'éducation, identifiée comme l'une des plus grandes priorités pour les enfants, les filles, les adolescents des communautés affectées¹², dans le souci d'acquérir des connaissances et des compétences, peut jouer un rôle important dans la consolidation de la paix, et ce à plusieurs niveaux :

- Protéger les enfants des conflits violents en leur offrant des environnements d'apprentissage protecteurs et sécurisés (*argument de protection*)
- Comblent des déficits en services sociaux créés par des inquiétudes structurelles et créer des « dérouleurs de la paix » (*argument de l'équité*)
- Promouvoir la cohésion sociale, y compris la confiance, la tolérance, la résolution des conflits (*argument de cohésion sociale*)

Le projet proposé contient des interventions au niveau individuel (renforcement des capacités individuelles, y compris des enfants, à gérer des chocs et conflits), au niveau communautaire et institutionnel. Il vise à refléter des bonnes pratiques de l'inclusion et de l'éducation à la paix dans les écoles et autour de la communauté scolaire, qui sont déjà établies activement au sein de la communauté, attirant leur participation autour de la volonté de la scolarisation des enfants et des jeunes. De même une représentativité inclusive dans les organes de gestion scolaire (Comités de Gestion Scolaires, Association de Mères d'Élèves et gouvernements des enfants), pour les différentes entités ethniques (Touaregs, Sonrhaï, arabes, peuhls ...) sédentaires ou nomades et qui prendra en compte le genre, pourrait créer une dynamique de cohésion sociale autour de l'école qui peut s'étendre à d'autres centres d'intérêt commun dans les communautés cibles.

Cette structure a déjà démontré l'avantage à créer effectivement la culture pacifique et la cohésion sociale, sans jamais démontrer par anticipation leur effet concret. Le projet va concevoir la communauté scolaire comme une institution pour stimuler et renforcer le dialogue intercommunautaire en vue de résoudre les déterminants comportementaux qui favorisent les conflits à base communautaire.

II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre proposée

a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement :

i. Résultats attendus

Le projet vise le renforcement de la cohésion sociale, l'intégration et l'amélioration du sentiment de confiance entre les communautés et les autorités locales dans les régions du Nord du Mali à travers l'amélioration de l'accès à une éducation de qualité pour les enfants vulnérables et l'instauration du dialogue intercommunautaire autour de la communauté scolaire. Le projet vise trois résultats :

Résultat 1: La marginalisation des enfants et adolescents (déscolarisés ou non scolarisés du fait du conflit) est diminuée à travers leur réintégration à une éducation de qualité dans un environnement social favorable à la paix.

Résultat 2: Les enfants à l'école participent activement aux activités de promotion de la cohésion sociale et de culture de la paix.

¹²Enquête de l'Évaluation de besoins, Cluster Education Mali, juillet 2013.

Résultat 3: Les communautés scolaires jouent un rôle plus actif dans le dialogue inclusif comme moyen de résoudre leurs différends paisiblement et de cohabiter de manière à renforcer la cohésion sociale et à promouvoir la paix.

ii. Théorie de changement

- Si la marginalisation des enfants plus vulnérables est diminuée grâce à leur accès à l'éducation de base et que leurs familles voient un futur pour leurs enfants à travers un accès inclusif à l'éducation de base, alors, tous se sentiront plus inclus dans leurs communautés et dans leur pays, auront plus de confiance dans les autorités locales et la motivation potentielle des jeunes et de leurs familles pour rejoindre les groupes armés sera diminuée;
- Si le système éducatif formel et non-formel au Nord du Mali est sensible aux conflits et que les capacités des acteurs du système, (y compris les enfants retournés, rapatriés et déplacés déscolarisés ou non scolarisés et les enfants associés avec les groupes armés) sont renforcées pour promouvoir une culture de la paix, alors l'éducation soutiendra une résilience accrue des groupes à risque;
- Si les communautés (y compris des individus de groupes divers) disposent d'espaces de rencontre ou elles se sentent en sécurité, et si les habiletés de leurs leaders respectifs à dialoguer véritablement pour la construction de la paix sont renforcées, alors, progressivement, la confiance mutuelle sera rétablie entre elles, et la méfiance sera remplacée par une coexistence pacifique;
- Si les moments de brassages intercommunautaires, de discussions et de convivialité sont valorisés à travers les rencontres scolaires ou les comités scolaires autant que les échanges de biens (relations économiques, caractérisées par un système d'achat en espèce et de troc), le sentiment d'interdépendance communautaire en serait plus renforcé.

iii. Le type de soutien attendu

1) Zone d'intervention (région, commune)

Les zones d'intervention ont été choisies en tenant compte des critères suivants :

1. Les zones les plus touchées par le conflit (rapports de situations) ;
2. Les zones enregistrant le plus de personnes déplacées (PDI) ou réfugiées retournées (données de UNHCR et OIM) ;
3. Les zones enregistrant plus d'enfants ayant intégré les groupes armés lors du conflit;
4. Les zones qui ont moins bénéficié de l'aide humanitaire surtout au niveau de l'éducation (par exemple le programme accéléré pour les enfants déscolarisés) (données de l'UNICEF, Cluster Éducation, MEN) ;
5. Les zones ayant plus d'écoles ouvertes et/ou ayant plus d'enfants/adolescents non scolarisés ou déscolarisés (données du MEN, Cluster Éducation) ;
6. Les écoles des zones ayant enregistré le plus d'abandon scolaire du fait du conflit ;
7. L'accessibilité des zones en termes de sécurité.

En tenant compte de ces critères, 20 communes ont été choisies dans les régions de Gao et de Tombouctou :

Région de Gao : Bourem (communes de Bamba, Tarkint) ; Gao (communes de Soni Ali Ber, Gounzouzoureye, Anchawadji, Tilemsi, N'Tilit); Ansongo (commune de Tessit, Ouatagouna); Ménaka (commune de Alata, Andéramboukane) ;

Région de Tombouctou : Rharous (communes de Gossi, Banicane); Tombouctou (communes de Tombouctou, Alafia et BouremInaly) ; Goundam (commune de Goundam), Diré (commune de Diré) et Niafunké (commune de Niafunké, Léré).

Etant donné précarité de la situation de sécurité dans certaines zones ciblées, en rapport avec les pourparlers pour l'accord de la paix et ses conséquences, les zones ciblées pourraient être ajustées.

Les Académies d'Enseignement des deux régions (Gao et Tombouctou) feront une première sélection des sites écoles sur la base des critères mentionnés dans ce document. Ensuite, des ateliers réunissant les autorités administratives et traditionnelles locales, l'administration scolaire, les organisations de la société civile (ONG ou Associations locales) intervenant dans les régions et un échantillon d'organisations communautaires de base

feront une analyse plus affinée des critères de choix des écoles tout en ne dépassant pas le nombre d'écoles retenues par le projet.

2) Groupes cibles des trois résultats

Résultat 1 :

4,500 filles et garçons de 7 - 15 ans déscolarisés ou non-scolarisés plus vulnérables, y compris des enfants de retour des pays voisins et des déplacés internes, ainsi que des enfants associés aux groupes armés dans les communautés (à insérer dans 150 classes passerelles). Une attention particulière sera portée aux filles, notamment par rapport aux risques de violence et aux mariages précoces. Les bénéficiaires seront identifiés en consultation avec : Les ONG nationales, les écoles coraniques, leaders communautaires, les Centres d'Animations Pédagogique (CAP), Comités de Gestion Scolaire (CGS) Associations de Parents d'Élèves, Associations de Mères-Élèves, Associations de Jeunes et Femmes, et Gouvernement des Enfants, etc.

Résultat 2 :

68 000 filles et garçons de 7 - 15 ans scolarisés dans 340 écoles fondamentales de zones à cible. Les écoles seront identifiées par les CAP, les ONG, les comités de gestion scolaire, associations de Mères d'Élèves, Associations de Parents d'Élèves, etc., en focalisant sur :

- Les écoles qui accueillent des élèves et des personnes de retour;
- les écoles qui ont des enseignants déjà formés par le MEN en 2013 et 2014 sur le sujet de la consolidation de la paix;
- plus les localités où il y a une forte implication de conflits (ex. querelles familiales, conflits fonciers, nomades, etc.);
- les localités qui sont moins touchées que les communautés voisines;
- les écoles qui ont un comité de gestion scolaire déjà fonctionnel;

Résultat 3 :

Les membres des communautés scolaires autour de 340 écoles sélectionnées, en consultation avec des leaders religieux, associations de femmes et association des mères d'élèves (AME) et de Jeunes, Leaders Communautaires et Religieux, Gouvernements des enfants, etc.

La question d'équité de genre qui sera introduite dans les cours et les activités communautaires de la consolidation de la paix contribueront à accélérer les changements des normes sociales néfastes qui entraînent la discrimination des filles et des femmes. De plus, les Associations des Mères d'Élèves et de Femmes seront ciblées pour jouer un rôle important dans la promotion de la paix dans les communautés

3) Les activités et l'approche proposée

Résultat 1: La marginalisation des enfants et adolescents (déscolarisés ou non scolarisés du fait du conflit) est diminuée à travers leur réintégration à une éducation de qualité dans un environnement social favorable à la paix.

- Identifier des enfants non scolarisés et déscolarisés à travers des Centres d'Animations Pédagogiques, associations des jeunes, des Associations de Mères-Élèves, des leaders communautaires, écoles coraniques, etc.
- Orienter et sensibiliser 4 500 enfants, adolescents et jeunes déscolarisés ou non scolarisés plus vulnérables sur les classes passerelles dans le but de les guider vers un chemin prometteur pour l'avenir ;
- Organiser des classes passerelles, des activités socio-récréatives pour 4 500 enfants et jeunes/adolescents y compris des sessions de formation destinées aux animateurs;
- Développer et mettre en œuvre un programme de compétences de vie et de consolidation de la paix;
- Faire du plaidoyer auprès de réseaux des autres partenaires et des associations communautaires qui offrent des activités socio-économiques ou génératrices de revenus.
- Assurer le lien entre les classes passerelles et l'école formelle

Les classes passerelles sont constituées par la Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle (SSAP) dans le cadre de la réponse à l'urgence, développée par le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) en collaboration avec les partenaires compétents (notamment le Secrétariat Permanent de la SSAP) et déjà mises en œuvre à travers la région du Nord dans 80 centres en 2014. Dans le cadre de ce projet, il est planifié d'intégrer le sujet de l'éducation à la paix et des activités socio-culturelles et récréatives. Les classes sont supervisées par les personnels de CAP des zones. Après l'exécution du programme, les CAP qui effectuent l'évaluation des enfants et les écoles concernées collaborent pour assurer la réintégration des enfants. L'UNICEF et les CAP assurent le suivi de leur réintégration au-delà de la durée du projet.

Résultat 2: Les enfants à l'école participent activement aux activités de promotion de la cohésion sociale et de la culture de la paix.

- Adapter des matériels d'éducation civique, organisation de sessions d'éducation civique, formations et ateliers d'informations pour les enfants et encadreurs des Gouvernements d'enfants sur les droits de l'homme, la gestion des conflits, la tolérance et la promotion de la paix, et production de matériels pédagogiques d'activités.
- Organiser des activités socio-culturelles, récréatives et sportives faisant la promotion de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix et une meilleure intégration communautaire, en prenant en compte les populations nomades.
- Organiser des rencontres mensuelles des comités de gestion des écoles pour régler de façon pacifique les conflits en milieu scolaire et faire la promotion d'une culture de la paix à l'école et en dehors (les mairies locales avec l'appui des ONG et des Centres d'Animation Pédagogique qui sont responsables de la mise en place et du remembrement des organes de gestion scolaires seront exhortées à s'assurer d'une représentativité équitable de toutes les couches de la communauté).

Le projet envisage d'utiliser l'avantage des enseignants déjà formés au sujet de l'éducation à la paix, menés par le MEN avec le financement de l'UNICEF en 2013 et 2014. Les enseignants ayant des expériences dans l'exécution des cours proposeront l'amélioration des modules et matériels pour mieux conduire les classes. Le projet également appuiera l'organisation de différentes activités promouvant la participation des enfants. En plus, les personnels éducatifs seront formés sur les questions élémentaires liées aux VBG et aux droits des enfants – notamment où et comment les survivants peuvent signaler un risque et accéder aux soins.

Résultat 3: Les communautés scolaires jouent un rôle plus actif dans le dialogue inclusif comme moyen de résoudre leurs différends paisiblement et de cohabiter de manière à renforcer la cohésion sociale et à promouvoir la paix.

- Mener une évaluation de la situation et des consultations auprès des leaders communautaires et religieux, les associations de femmes et de jeunes, les élèves, les enseignants, les autorités éducatives et les organes de gestion de l'école pour recueillir des informations et des recommandations sur leur gestion de conflits dans la communauté et en milieu scolaire. Cette analyse prendra en compte les interventions précédentes des autres intervenants et de l'état.
- Produire des émissions radio en langues locales sur la paix : ces émissions feront le lien avec les activités des gouvernements des enfants pour un effet amplificateur.
- Mettre en place ou renforcer 65 clubs d'écoute et de discussion (causeries-débats) dans les communes animés par les communautés elles-mêmes.
- Organiser une semaine culturelle et artistique de la paix, au terme de compétitions régionales puis nationales d'arts populaires.
- Mettre en place des jardins scolaires pour alimenter les cantines scolaires, générer des revenus et mener des formations agricoles
- Encourager les enseignants et les élèves à rédiger et diffuser un bulletin sur la promotion de la paix et la cohésion sociale dans les écoles.

Ces activités seront menées sous la responsabilité des autorités locales et administratives et elles envisageront la participation des différentes parties prenantes, à savoir les leaders communautaires, les acteurs de la société civile, les autorités coutumières, les organisations communautaires de base directement ou indirectement touchées par les conflits ainsi que des individus plus marginalisés, afin d'encourager les communautés tout entières à dialoguer sur les contextes et les déterminants comportementaux liés aux conflits et d'y trouver des solutions locales. La sensibilité, les dynamiques de transformation et les iniquités seront toujours prises en

considération dans les manières de gérer le dialogue, et dans différentes activités identifiées visant à promouvoir la réconciliation, la cohésion sociale et la culture de la paix.

Les questions de genre seront également prises en compte dans le cycle du projet à travers la participation active des filles, garçons, femmes et hommes ainsi que l'identification des problématiques qui ont des impacts différents sur des filles et des garçons (par exemple l'analyse des dynamiques communautaires, les violences basées sur le genre (VBG) y compris le mariage précoce, etc., affectant la marginalisation et la scolarisation des enfants) dans les classes passerelles et les activités communautaires.

a) Budget :

Tableau 2 : Budget de l'activité du projet

Résultat 1 : La marginalisation des enfants et adolescents (déscolarisés ou non scolarisés du fait du conflit) est diminué à travers leur réintégration à une éducation de qualité dans un environnement social favorable à la paix.				
Numéro du produit	Nom des produits	Budget des produits par Entité bénéficiaire de l'ONU	Catégorie de dépense de l'ONU (voir tableau suivant pour les catégories)	Commentaires (par exemple sur les types de produit ou la justification du budget)
Produit 1.1	Activités d'orientation sur l'importance de la scolarisation, du cours passerelles à travers des séances d'orientations et des activités socio-récréatives	30,000	6	Activités socio-récréatives et culturelles
Produit 1.2	Développement des matériels de l'éducation à la paix pour les cours passerelles	53,000	6	Atelier, impression des modules
Produit 1.3	Organisation des cours passerelles	750,000	2,4	Salarié des animateurs, matériels scolaires et mobiliers, personnels des ONG
Résultat 2 : Les enfants à l'école participent activement aux activités de promotion de la cohésion sociale et la culture de la paix.				
Produit 2.1	Développement des matériels et des outils de l'évaluation de l'éducation civique	35,000	2	Atelier, impression des modules/outils
Produit 2.2	Formations des enseignants sur l'éducation civique et à la paix & GRD	40,000	6	Logement, restauration
Produit 2.3	Organisation des sessions de l'éducation civique et à la paix	70,000	6	Activités socio-culturelles, matériels
Résultat 3 : Les communautés scolaires jouent un rôle plus actif dans le dialogue inclusif comme moyen de résoudre leurs différends paisiblement et de cohabiter de manière à renforcer la cohésion sociale et à promouvoir la paix.				
Produit 3.1	Evaluation de la situation :	2 000	4	Service contractuel
Produit 3.2	Production d'émissions radios en langues locales sur la paix	45 000	2, 4	Service contractuel
Produit 3.3	Mise en place de 65 clubs d'écoute et de discussion (causeries-débats)	300 000	6	Achat et distribution des radios, production des affiches, films, aide mémoires, tenue de réunions, etc.
Produit 3.4	Organisation d'une semaine culturelle et artistique de la paix	70 000	2, 6	Activités
Produit 3.5	Mise en place de jardins scolaires pour alimenter la cantine scolaire, générer de revenus et mener de formations agricoles	250 000	2, 4	Matériels, formations
TOTAL		1 645 000		

Tableau 3 : Budget du projet par catégories de dépense de l'ONU

Catégorie de dépense	Montant de l'entité bénéficiaire	TOTAL
1. Personnel et autres employés (30% de salaires de 3 staff: 1 international L3, 2 NOC)	176 400	176 400
2. Fournitures, produits de base, matériels	394 950	394 950
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	4 959	4 959
4. Services contractuels (ONG de la mise en œuvre et le conduit des évaluations)	866 000	866 000
5. Frais de déplacement	25 000	25 000
6. Transferts et subventions aux homologues	401 400	401 400
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	0	0
Sous-total	1 868 709	1 868 709
8. Coûts indirects*	130 810	130 810
TOTAL	1 999 519	1 999 519

* Le taux ne doit pas dépasser 7% du total des catégories de dépense 1 à 7, tel que spécifié dans le *Mémoire d'accord du Fonds* et doit suivre les règles et procédures de chaque entité bénéficiaire. Il faut noter que les coûts générés par l'entité et directement liés à la mise en œuvre du projet doivent être alloués aux lignes de budget correspondantes conformément aux règles et procédures de l'entité en question.

b) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et partenaires d'exécution :

Le Fond des Nations-Unies pour l'Enfance (UNICEF) a un mandat global et spécifique qui est de faciliter la scolarisation de tous les enfants privés de leurs droits à l'éducation. En 2011, l'UNICEF et l'Institut de Statistique de l'UNESCO (ISU) ont lancé l'Initiative Globale des Enfants Non Scolarisés afin de: (1) d'établir le profilage des enfants exclus, en utilisation des modèles statistiques consistant et novateurs de; (2) faire le lien entre le profilage et les goulots d'étranglement qui mènent à l'exclusion et; (3) identifier, promouvoir et mettre en œuvre des pratiques et politiques éducatives appropriées qui adressent l'exclusion dans une perspective multisectorielle.

Au niveau national, l'UNICEF Mali continue de soutenir les prestations de services éducatifs de qualité aux enfants les plus vulnérables et plus difficiles à atteindre, en appuyant le Gouvernement du Mali, notamment le Ministère de l'Éducation Nationale, en termes de développement et de mise en œuvre d'une politique éducative sensible au conflit. En tant que une agence des nations unies, le mandat de l'UNICEF est aussi constitué d'appuyer l'état ; aucune activité devra être menée sans approbation et discrétion du gouvernement. L'UNICEF aussi considère le développement de capacités des collectivités territoriales et des institutions décentralisées comme l'un de mandats importants. L'UNICEF a le bureau national à Bamako et 4 bureaux régionaux parmi lesquels un situé à Gao et qui va assurer la coordination et le suivi de ce projet avec l'appui du bureau national. Dans le cadre de « la campagne retour à l'école » depuis 2012, l'UNICEF a collaboré avec les ONG internationales notamment Save the Children, Plan, NRC, IRC, et les ONG locaux tels que GARDL, APROMOS, ARDIL, etc. en mise en œuvre des activités dans le Nord.

Tableau 4 : Aperçu général du financement des entités de l'ONU dans le pays

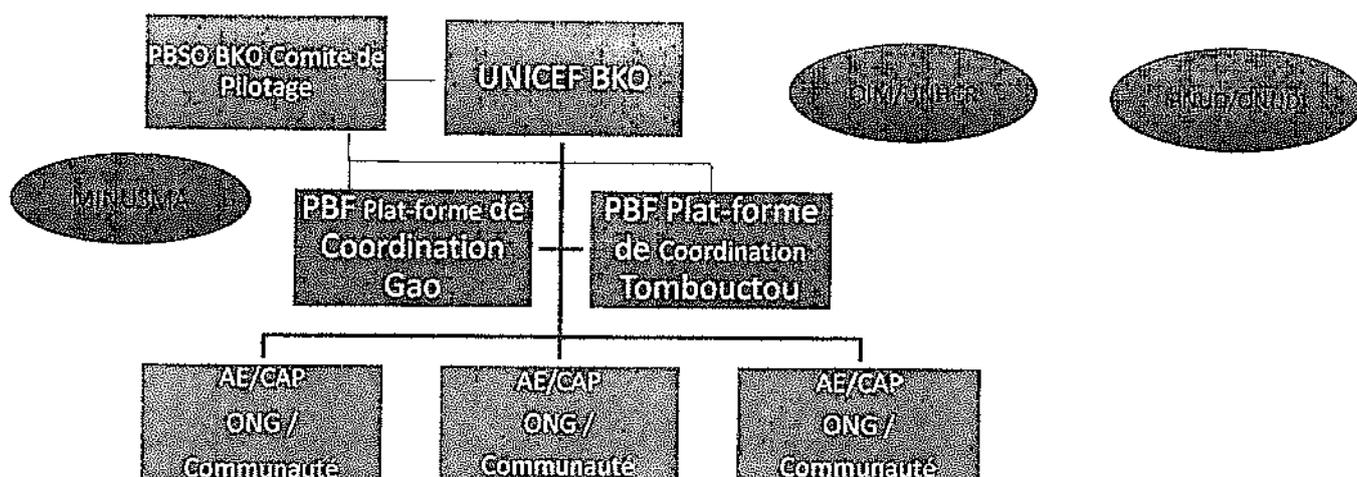
	ENTITÉ 1: NOM	Principale source de financement (gouvernement, donateur, etc.)	Budget annuel ordinaire en dollars US	Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)
Année financière précédente : 2013	UNICEF	Canada, Union Européen, USA, Japon, Suède, royaume unis, Spain, CERF, and Global Thématique Funding	US\$ 119,003,084	US\$ 39,948,059
Année financière en cours : 2014	UNICEF	Européen Union, USA, Japon, UK, Spain, CERF, Canada and Global Thématique Funding	US\$ 77,651,994	US\$ 37,984,292

II. Gestion et coordination

a) Gestion du projet :

L'UNICEF Mali a un bureau régional à Gao, en collaboration avec les AE et les CAP, qui coordonne et qui assure le suivi de ses interventions dans les régions du Nord (une antenne à Tombouctou est prévue). Le chef du bureau assurera le manager du projet, avec deux autres staffs directement engagés (éducation et C4D) en collaboration avec les ONG de la mise en œuvre. Au niveau régional, un mécanisme de coordination sera établi entre les agences sœurs (PNUD, ONUDI, OIM et UNHCR) et ses partenaires qui gèrent les mêmes fonds afin d'assurer la complémentarité des interventions. Une synergie d'action sera de mise dans la mise en œuvre de ce projet. En amont à la campagne de lancement commun réunissant toutes les agences (qui consistera en un atelier et des spots TV et radios), une consolidation des feuilles de routes, agendas de travail et rencontres périodiques de revues à mi-parcours dans les deux régions d'intervention, les missions conjointes inter- agences et autorités locales, le partage des rapports et l'élaboration d'un rapport final commun sont des approches préconisées pour assurer une complémentarité des actions sur le terrain.

Le bureau-pays à Bamako assurera la supervision et la coordination au niveau du Comité de Pilotage et la Cellule d'Appui avec le bureau de PBF, par les staffs UNICEF (Sections Education, C4D et l'Urgence), et par l'équipe (Education, Protection des enfants, Communication pour le Développement (C4D), Urgence et Suivi et Évaluation) qui effectueront des missions de supervision sur une base régulière afin de s'assurer du bon déroulement et de la qualité des interventions. Le projet sera géré dans le cadre du programme de la consolidation à la paix dans lequel il y a d'autres projets. La collaboration avec la MINUSMA sera indispensable en assurant la sécurité des personnels de l'UNICEF, le gouvernement et les ONG, ainsi que des bénéficiaires dans les communautés.



b) Gestion des risques :

Tableau 5 – Matrice de gestion des risques

Risques	Probabilité (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le projet (haut, moyen, faible)	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
L'intensification du conflit et des menaces par des groupes de terroristes pourront minimiser l'accès aux zones cibles et la mobilisation des ressources, voire conduire à l'interruption du projet. (Vols des intrants et propriétés professionnelles)	haute	haute	Développement d'un plan de réponse pour l'éducation dans les urgences dans le cadre du conflit (surtout à travers les autorités locales et acteurs communautaires)
Désastres naturels (inondations, sécheresse, insécurité alimentaire, l'épidémie etc.)	haute	haute	Mise en place de plan de contingence ainsi que mécanismes de la prévention (toutes les organisations et la population)
Manipulation politique du projet avec les ressources disponibles	haute	moyen	Travaillant avec les leaders communautaires et autorités locales, tout en favorisant la dialogue communautaire et la transparence

c) Suivi et évaluation :

Un cadre de résultat global sera consolidé et permettra de suivre et mesurer les résultats conjoints du financement PBF au nord du Mali à travers tous les projets financés, en collaboration avec les autres agences. Une cellule d'appui PBF sera responsable pour la collecte et l'analyse de ces données et l'UNICEF contribuera pour les données de ce projet. Une évaluation indépendante de tous les projets sera organisée de manière conjointe par le PBSO.

Au niveau du projet de l'UNICEF, les évaluations pré- et post- projet seront effectuées, en utilisant et adaptant l'outil développé dans le cadre de l'éducation et le plaidoyer de la consolidation de la paix dans les contextes affectés par les conflits par l'UNICEF. Au cours du projet, le suivi et l'évaluation seront assurés régulièrement par les staffs des ONG de la mise en œuvre et l'UNICEF (Bamako et les terrains), ainsi que le Ministère de l'Éducation Nationale, en utilisant des outils définis. Chaque trimestre, des rencontres avec les communautés et les autorités

locales seront menées afin d'assurer la redevabilité du projet. Un budget S&E est dédié pour ces activités dans le budget du projet.

Des rapports semestriels seront soumis au PBSO à travers le Comité de Pilotage. L'UNICEF participera à des revues conjointes techniques organisées par la Cellule d'Appui et des revues stratégiques du Comité de Pilotage. Voir Annexe B le cadre de résultats.

d) Dispositions administratives (paragraphe normalisé – ne pas supprimer)

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri- partenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix, et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires, ainsi que de la consolidation des rapports narratifs et financiers et de la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au Fonds. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémoire d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

Fonctions de l'Agent administratif

Au nom des organisations participantes, et conformément au « Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds » (2008)¹³ (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluri- donateurs et des Programmes conjoints), et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action » - protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri- partenaires doit, en tant qu'Agent administratif du Fonds :

- Débourser des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés;
- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finals), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concernée (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde);
- Débourser des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du Fonds.

Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires

Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du Fonds. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies concernée. Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juillet;
- Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre dans un délai de 3 mois après la fin de l'année civile (31 mars);

¹³Disponible à l'adresse suivante : <http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA.-10.30.2008.doc>

- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- Des rapports narratifs finals, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds;
- Des états financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question;
- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

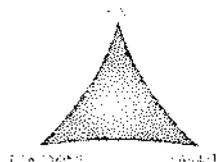
Propriété du matériel, des fournitures et autres biens

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

Information du public

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (<http://unpbf.org>) et sur le site de l'Agent administratif (<http://mptf.undp.org>).

Annexe A : Résumé de projet (à fournir au Bureau du MPTF sous format Word)



FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
RÉSUMÉ DE PROJET

Numéro et intitulé du projet :	PROJET DE L'ÉDUCATION POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX AU NORD DU MALI	
Entité(s) de l'ONU bénéficiaire(s) :	UNICEF Mali	
Partenaire(s) d'exécution :	<p>Partenaires gouvernementaux: Ministère de l'Éducation Nationale, Académies d'Enseignement; Centres d'Animation Pédagogique</p> <p>ONGs Internationales: A identifier au début du projet (Save the Children, Plan International, International Rescue Committee, Norwegian Refugee Council, Right to Play); et World Education.</p> <p>ONG Nationales: A identifier au début du projet (ACAS, APADL, APROMORS, ARDIL, GARDL, GRADE, SEAD).</p>	
Site :	Régions de Gao, Tombouctou	
Budget approuvé du projet :	US \$ 1,999,519	
Durée du projet :	Date de démarrage prévue : 1 jan 2015	Date d'achèvement prévue : 30 juin 2016
Domaine de priorité du Fonds :	3.2	
Résultats du projet :	<p>Résultat global : De renforcer la cohésion sociale dans les régions du Nord du Mali à travers l'amélioration de l'accès à une éducation de qualité pour les enfants vulnérables ainsi que le dialogue intercommunautaire.</p>	
Activités principales du projet :	<p>Résultat 1: La marginalisation des enfants et adolescents (déscolarisés ou non scolarisés du fait du conflit) est diminué à travers leur réintégration à une éducation de qualité dans un environnement social favorable à la paix.</p> <p>Résultat 2: Les enfants à l'école participent activement aux activités de promotion de la cohésion sociale et la culture de la paix</p> <p>Résultat 3: Les communautés scolaires jouent un rôle plus actif dans le dialogue inclusif comme moyen de résoudre leurs différends paisiblement et de cohabiter de manière à renforcer la cohésion sociale et à promouvoir la paix.</p>	

Annexe B – Cadre de résultats du projet IRF

Nom du pays : Mali		Dates du projet : 1 janvier 2015 – 30 juin 2016		Théorie de changement pour l'IRF :	
Produits		Indicateurs		Mode de vérification	
Année 1		Année 2		Etapas	
<p>Résultat global : la cohésion sociale est renforcée dans les régions du Nord du Mali à travers l'amélioration de l'accès à une éducation de qualité pour les enfants vulnérables ainsi que le dialogue intercommunautaire.</p>	<p>Sera évalué à travers les indicateurs du Cadre de Résultats commun pour les 3 projets PBF.</p>	<p>Enquêtes de base et final</p>			
<p>Résultat 1 : La marginalisation des enfants et d'adolescents déscolarisés et non scolarisés touchés par le conflit et plus vulnérables est diminué par leur intégration à une éducation de qualité et la consolidation à la paix</p>	<p>Indicateur de résultat 1 a : % des parents des garçons et filles d'âges 9-15 ans déscolarisés inscrits dans des cours passerelles qui se disent satisfaits des compétences acquises en cours et de l'intégration de leurs enfants dans la communauté à travers les cours passerelles. Niveau de référence : TBC Cible : A déterminer</p>				

<p>Résultat 3: Les communautés scolaires jouent un rôle plus actif dans le dialogue inclusif comme moyen de résoudre leurs différends paisiblement et de cohabiter de manière à renforcer la cohésion sociale et à promouvoir la paix.</p>	<p>Produit 2.2 : XXX enseignants maîtrisent le sujet de l'éducation civique et à la paix</p> <p>Produit 2.3 : 68 000 filles et garçons participent aux sessions de l'éducation civique et à la paix</p> <p>Produit 2.4 : # de Gouvernements d'enfants (GDE) ayant un plan d'action annuel sur la promotion de la paix</p>	<p>Indicateur de résultat 2.2 : % des enseignants formés sur l'éducation à la paix qui améliorent l'enseignement Niveau de référence : TBC Cible : 80%</p> <p>Indicateur de résultat 2.3 : % d'élèves (filles et garçons) qui participent dans les activités de l'éducation à la paix Niveau de référence : TBC Cible : 34 000 garçons et 34 000 filles</p> <p>Indicateur de résultat 2.4.1 : # d'écoles disposant de plan d'action de GDE pour la promotion de la paix Niveau de référence : à déterminer Cible : à déterminer</p> <p>Indicateur de résultat 2.4.2 : # d'élèves impliqués dans les activités de promotion de la paix à travers les GDE Niveau de référence : TBC Cible : à déterminer</p> <p>Indicateur de résultat 3 a : % des membres des communautés cibles interviewés qui démontrent une meilleure compréhension de la cohésion sociale Niveau de référence : TBC Cible : 90%</p> <p>Indicateur de résultat 3.1.1 : Disponibilité de la matrice d'analyse comportementale et des messages clés y afférant Niveau de référence : TBC Cible : oui # d'acteurs communautaires, de la société civile et des autorités locales impliqués dans l'analyse Niveau de référence : à déterminer Cible : à déterminer</p>	<p>Observation d'un échantillon d'enseignants post-formation. Développer une checklist d'observation</p> <p>Rapports des CAP</p>	
	<p>Produit 3.1 : Une matrice consolidée d'analyse des déterminants comportementaux et de messages clés est disponible</p>		<p>Enquêtes de base et final</p> <p>Rapports des ONG</p> <p>Rapport de l'analyse (Plan de travail) reflétant l'analyse</p>	

<p>Produit 3.2 : Production et diffusion d'émissions radios en langues locales sur la paix</p>	<p>Indicateur de résultat 3.2.1 # de radios impliqués qui produisent et diffusent les émissions radios sur la paix # de population touchée par les émissions radios Niveau de référence : à déterminer Cible : à déterminer</p> <p>% de population à l'aise avec les messages radio : Niveau de référence : TBC Cible : 80%</p>	<p>Rapport des programmes radios, sondage</p>	
<p>Produit 3.3 : Communautés scolaires participent activement dans les 65 clubs d'écoute et de discussion (causeries-débats)</p>	<p>Indicateur de résultat 3.3.1 % de personnes ayant recours systématiquement aux clubs d'écoute pour la résolution des conflits Niveau de référence : à déterminer Cible : 80%</p>	<p>Enquête</p>	
<p>Produit 3.4 : Communautés scolaires participent activement à l'organisation d'une semaine culturelle et artistique de la paix</p>	<p>Indicateur de résultat 3.4.1 Niveau d'engagement inclusif des membres des communautés dans les activités de la semaine culturelle % de personnes ayant participé aux activités de la consolidation de la paix qui sont satisfaits par les activités Niveau de référence : École Cible : 80%</p>	<p>Enquête</p>	
<p>Produit 3.5 : De revenus des jardins scolaires sont gérés par les communautés et profitent à la gestion scolaire</p>	<p>Indicateur de résultat 3.5.1 # de membres des communautés ayant participé à des formations agricoles Niveau de référence : à déterminer Cible : 3 400</p> <p>Indicateur de résultat 3.5.2 % des élèves, enseignants et administrateurs d'école qui démontrent comment les jardins scolaires contribuent à la cohésion sociale Niveau de référence : A déterminer Cible : 100%</p>	<p>Rapports des ONG</p>	
		<p>Enquête</p>	